



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 022-200056711-20230404-DEC_CU_23_C0006-AR 1/2

FICHE DE RENSEIGNEMENT PREALABLE A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

Fiche à retourner à la Mairie de Jugon les lacs Commune nouvelle par courrier ou par courriel à mairie@jugonleslacs-cn.fr accompagnée de l'attestation d'assurance souscrite pour l'occasion. Fournir le cas échéant les autorisations établies par l'autorité compétente (Préfecture...).

La transmission de cette fiche ne vaut pas autorisation d'organisation par la commune.

Organisateur

Vous êtes un(e) : ☒ Association

☐ Autre :

Demandeur (personne morale ou physique) : Comité des Fêtes Jugon les Lacs

Nom de l'interlocuteur pour la manifestation : Cocherel, Michael

Coordonnées (adresse) : 5 Rue des Chataigniers

22 270 Jugon les Lacs

Tél. 02 96 30 32 70 Mobile 06 99 03 33 56

Mail : Cocherel.m@orange.fr

Manifestation

Nature et description de la manifestation : Vide grenier

Date(s) / horaires : 3 Septembre 2023 de 5H à 19H

Lieu(x) demandé(s) pour la manifestation (salles, gymnases, place publique...) :

Place du Martray + Toute les Rues de l'annuaire municipal

Si besoin d'une salle, merci de compléter une demande de réservation de la salle souhaitée

Date(s) de mise à disposition des équipements souhaités : Vendredi

Accès : ☒ libre ☐ payant

Effectif participants et bénévoles estimé :

Effectif public au maximum en simultané :

Autorisations

Utilisation du domaine public (*) : ☒ oui ☐ non

Si oui et afin d'établir les arrêtés municipaux merci de préciser les rues, places et/ou stationnement à interdire et les dates et horaires exacts

Restauration : ☒ non ☐ oui

Buvette (*) : ☒ non ☐ oui / 1^{ère} catégorie (sans alcool) ☐ oui / 3^e catégorie (vin, cidre, bière...)

Si oui faire une demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire à la mairie mairie@jugonleslacs-cn.fr

Logistique / Besoins en matériel

Demande de prêt de matériel (estimation précise). Toute demande de matériel devra faire l'objet d'un accord des services techniques pour être mis à disposition.

Mobiliier / Matériel				Structures évènementielles	
				Joindre impérativement un plan d'implantation	
	Qté		Qté		
tables				Scène mobile couverte (Lamballe Terre et Mer)	
chaises				Panneau	
bancs					
barrières	50				
Bac OM	8				

Demande d'interventions spécifiques : Service municipal le jour de la manifestation.

Autres matériels non listés : Panneaux Stationnement interdit, Déviation Plot pour Plan Vigipirate

Sécurité de la manifestation

Rappel : l'organisateur est tenu par la loi d'assurer la sécurité de la manifestation, des personnes présentes, et des locaux utilisés contre les risques d'incendie et de panique. Il doit également veiller à ne pas laisser entrer dans les établissements recevant du public (ERP) utilisés un nombre de personnes supérieur à la capacité de ces ERP, déterminée par la commission de sécurité départementale.

Communication (rubrique réservée aux associations)

Pour promouvoir votre événement (site internet et page facebook) merci d'envoyer le lien de votre événement à publier par mail à la mairie mairie@jugonleslacs-cn.fr